

Le congrès de Québec solidaire de décembre 2011 — première partie

Le capital financier peut dormir tranquille

Le congrès de Québec solidaire avait la chance de mettre au pas le capital financier. Il s'est plutôt aplati devant lui.

Une banque d'État qui ressemblera à une banque privée autant que Desjardins

La Commission politique proposait au congrès que « *[p]our éliminer complètement l'influence du pouvoir financier privé, [de procéder] à une nationalisation complète du système bancaire.* » La direction nationale, aux abois, proposait plutôt de le faire « *au besoin* » (souligné dans le cahier aux congressistes), c'est-à-dire de garder le contrôle de la situation. Cette résolution devait être débattue au congrès de mars 2011. Craignant l'ardeur, à ses yeux gauchiste, de ce congrès qui d'entrée de jeu, dès le vendredi soir, avait interdit la négociation de *pacte tactique ou alliance stratégique* au grand dam de ses porte-parole, cette résolution était reléguée en queue de liste où elle avait peu de chances d'être mise aux voix. Malheureusement, elle ne put être jeté dans le trou noir des propositions mises en dépôt ou référées à la direction car votre serviteur eut la présence d'esprit, in extremis, de proposer sa référence au congrès suivant, soit celui de cette fin de semaine.

Sauf que ce congrès-ci se tient dans une autre conjoncture, beaucoup plus électoraliste donc craintive des prises de positions dites radicales, où le progrès dans les intentions de votes et lors de élections partielles de Bonaventure a fait que ses délibérations sont suivies en continu par certains grands médias. Pas mal de congressistes en ont conclu qu'il faut se tenir les fesses serrées pour ne pas être stigmatisé par les faiseurs d'opinion des monopoles médiatiques car jamais la direction de Québec solidaire, ni celles des centrales syndicales, n'a eu le souci de favoriser l'émergence de médias de gauche, laissant passer l'occasion inouïe fournie par Rue Frontenac, quotidien Internet et hebdo écrit des lockoutés du Journal de Montréal devenu très populaire au bout de presque deux ans de résistance acharnée terminée par une amère défaite. Pourtant, toutes les conditions étaient réunies pour une campagne d'abonnement soutenue par le mouvement syndical (et Québec solidaire) et un lancement financé par les soi-disant fonds de solidarité de la FTQ et de la CSN qui, pour une fois, l'auraient été pour vrai.

De plus ce congrès-ci est peuplé de délégués plutôt versés et intéressés dans les questions sociales lesquelles constituent son menu principal. On peut raisonnablement penser que ces délégués sont moins familiers que ceux du congrès précédent avec les questions économiques et financières. Sans compter qu'ils ne s'y étaient pas spécialement préparés, la démarche pas du tout légère de l'enjeu trois ayant monopolisé leur attention. Et on connaît le manque de familiarité, et même de frilosité, de la gauche avec ses questions par rapport aux questions sociales, démocratiques et écologiques. Rajoutons qu'une telle discussion tard le soir n'aide pas. Le tapis était déroulé pour un recul de première classe qui eut lieu. Le congrès choisit la proposition la plus timorée qui ne nécessitait même pas la porte de sortie « *au besoin* ».

Il s'agit « *d'instituer une banque d'État [...] [a]fin de concurrencer les banques privées [possiblement] par la nationalisation partielle du système bancaire* ». Belle soumission à la loi très capitaliste de la concurrence. À jouer sur le terrain de l'adversaire, on devine qui finira par ressembler à qui. Née coopérative d'épargne et de crédit contre le monopole bancaire anglophone, Desjardins, à force de concurrencer les banques, a fini par leur ressembler. Pour compenser la ristourne aux membres, en fonction cependant de l'ampleur de leurs dépôts et de leurs emprunts, Desjardins a généralement des frais de service et des taux d'intérêt moins avantageux que les banques. Cette banque étatique pourra même être fort utile aux banques privées en prenant à sa charge les petits épargnants aux dépôts minuscules, souvent sans comptes bancaire mais qui doivent changer des chèques, et aux petits prêts risqués. Comme cette banque devra être rentable, elle voudra se rattraper sur les autres épargnants qu'elle fera fuir vers les banques privées... à moins qu'elle ne reçoive une subvention étatique compensatoire.

Encore plus de fonds capitalisés sous la gouverne du capital financier

Le congrès a voulu être encore plus généreux pour le capital financier. Il devait voter pour une méthode de financement et de répartitions des retraites. Le seul choix offert, qui fut voté sans débat, était de « *bonifier le Régime des rentes du Québec pour le transformer en régime universel public de retraite qui remplacera les multiples régimes privés et publics...* ». Le congrès a décidé d'enfler la cagnotte de la Caisse de dépôts et de placement sous juridiction de l'État mais sous gouverne réellement existant du capital financier. Et ce n'est pas parce que les Rousseau ou les Sabia seraient remplacés par des fonctionnaires que ce serait différent. Dans un système capitaliste, n'importe quel fonds capitalisé doit être rentable, c'est-à-dire se soumettre à la loi très capitaliste de la maximisation des profits... et subir les aléas des dévaluations dues aux crises économiques dont l'horizon est rempli. S'il favorisait des investissements dits éthiques ou sociaux, les cotisants au régime devraient se contenter de moindres prestations de retraite pour des cotisations données ou vice-versa... et/ou retarder leur départ à la retraite pour cotiser plus longtemps. À la longue, les cotisants-travailleurs réclameraient le retour des fonds capitalisés privés... à moins de sortir du piège de la prise en charge des retraites par l'intermédiaire de fonds capitalisés, privés ou étatiques.

Or ce système existe. Il s'appelle le système fédéral de sécurité de la vieillesse et son complément, le supplément de revenu garanti financé à même le système fiscal. Ce système correspond à la réalité. Un retraité ne bouffe pas un stock de nourriture accumulé durant sa vie active mais la nourriture produite par les travailleuses contemporaines. En un mot ce système dit par répartition, en opposition à celui par capitalisation, fait apparaître en plein jour la réalité de la solidarité sociale de la prise en charge des retraités par les travailleurs actifs. Évidemment, ce système fédéral accorde des prestations maigrichonnes qui ont besoin d'être terriblement bonifiées. Voilà une revendication de gauche qui n'a pas été présentée aux congressistes. Une fois bonifiée, on peut certes s'interroger sur le mode de distribution des prestations. La maigreur du système actuel ne permet que la seule formule, absolument à conserver pour cette part au moins, d'un montant égal pour tous et toutes jusqu'à un certain revenu, restriction datant des premières coupures néolibérales sous Mulroney. Un régime bonifié pourrait combiner prestation re-distributive et prestation en fonction des années de service et du salaire.

Votre serviteur avait proposé une formule possible, à laquelle il manquait la partie re-distributive, à la réunion de sa circonscription mais l'heure tardive la laissa en plan. Comble de malheur, au congrès lui-même, votre serviteur était résolu à proposer une mesure dilatoire tout en expliquant ses raisons en deux minutes mais il s'égara dans les procédures et passa son tour :

Proposition d'ajout au point 2.4 d'une troisième option de régime de retraite par répartition

Le régime de sécurité de vieillesse du gouvernement fédéral, et son complément, le supplément de revenu garanti, parce qu'il est financé directement par la fiscalité — un régime par répartition — est un régime de retraite libre de la tutelle du capital financier. Comme, cependant, il est nettement insuffisant, il oblige les travailleurs et travailleuses à céder une portion sans cesse croissante de leur salaire au capital financier pour constituer des régimes de retraite basées sur des fonds capitalisés — des régimes de retraite par capitalisation — soumis aux lois de la rentabilité capitaliste. Le capital financier s'enrichit à même la gestion de cet immense réservoir d'épargne, souvent en spéculant, y incluant ceux sous la responsabilité de l'État comme le Régime des rentes du Québec, mais aussi ceux sous responsabilité syndicale et encore plus ceux sous la responsabilité directe du capital tels les régimes collectifs d'entreprise et les régimes individuels, REER et CELI, tous grassement subventionnés par la fiscalité. Profitant de la crise et de la stagnation économiques, le capital exerce un chantage supplémentaire sur les travailleurs et travailleuses en mettant en doute la viabilité des futures pensions, ce qui sert de prétexte à transformer les régimes à prestation déterminée en régime à contribution déterminée, souvent aux dépens des plus jeunes.

Pour mettre fin à cette mainmise et à ce chantage du capital financier, Québec solidaire revendique :

- Un régime de pension du Québec, uniquement financé à même la fiscalité, qui procurera en moyenne une pension égale à 80% du salaire modulé par les années de service et le niveau de salaire.

- La prise en compte comme salarié-e à plein temps, au salaire du/de la conjoint-e sur le marché du travail, des années consacrées totalement ou partiellement aux soins des enfants de 12 ans et moins.
- Le traitement équitable des conjoints et conjointes qui conserveront en moyenne la moitié de la pension du conjoint décédé (en plus de ce qu'il/elle a droit directement).
- Dans la période de transition, pour les régimes à capitalisation, l'interdiction des régime à contribution déterminée et des régimes de moindre qualité pour les nouveaux employés.

On peut se demander pourquoi la direction du parti s'est limitée à la formule de fonds capitalisé de la Régie des rentes. Je fais l'hypothèse qu'elle s'est laissée hypnotiser par les [propositions de réforme de la FTQ](#) qui combinent réforme de la RRQ et propositions de fonds capitalisés privés sous gestion conjointe patronale-syndicale. C'est avoir oublié trop vite que si la FTQ ignore toute formule basée sur un financement par l'impôt c'est que sa direction fait partie intégrante du capital financier à travers son milliardaire Fonds de solidarité, grassement et machiavéliquement financé par l'État, sans compter sa participation à la gestion de la Caisse de dépôt et de placement. Est-ce pour cela que la proposition adoptée par le congrès explicite que « *[l]es travailleuses et travailleurs seront impliqués dans la gestion du régime, et ce, avec un minimum de 50% des sièges à l'instance de gestion décisionnelle du régime.* » ? Le but est-il de faire du prolétariat, ou plutôt des ses représentants syndicaux déjà englués dans le bureaucratisme, des gestionnaires du capital ? Les fonds de retraite capitalisés, tout comme les fonds de capital de risque syndicaux, ceux de la FTQ comme de la CSN, doivent disparaître et non pas servir de corrupteur outil d'intégration économique et politique au capitalisme.

Vive la pollution publicitaire et un revenu minimum garanti bon marché

Cerise sur le gâteau, le congrès a aussi ménagé le capital commercial en rejetant de sa résolution sur la publicité commerciale la formule « *jusqu'à potentiellement l'élimination complète de la publicité commerciale.* », dénoncée d'avance par Le Devoir ([Congrès, Québec solidaire prône un monde sans publicité](#), 10/12/11), par un vague et inoffensif « *un meilleur équilibre de la place accordée au débat public et à la culture versus la publicité commerciale et le marketing.* » Reste le vote pour un revenu minimum garanti, non souhaité par la direction de Québec solidaire qui proposait plutôt la vague formule « *une réforme en profondeur de l'ensemble des programmes de soutien du revenu existants.* » Heureusement pour la direction, la résolution ne contient aucun seuil, ce qui permet d'en faire n'importe quoi. Déjà, « *[l]a porte-parole du parti, Françoise David, estime que cette mesure ne serait pas si coûteuse pour l'État...* » (Le Devoir, [Québec solidaire réaffirme vouloir un revenu minimum garanti](#), 10/12/11).

Marc Bonhomme, 10 décembre 2011

www.marcbonhomme.com ; bonmarc@videotron.ca